COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du jeudi 02 novembre 2023

DEL20231102_112

L'an deux mil vingt-trois, le deux novembre à 18 heures trente minutes, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale à MONNETIER-MORNEX, sur convocation adressée à tous ses membres, le 27 octobre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la CCA&S.

Conseillers en exercice : 32
Présents : 20 puis 21 à partir de 18h50 et 22 à partir de 18h59
ARBUSIGNY : Esther VACHOUX ;
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;
LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;
MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Laurent CHIORINO (à partir de 18h59), Anne-Marie LALLIARD ;
NANGY : Rodolphe ARNOULD ;
PERS-JUSSY : David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;
REIGNIER-ÉSERY : Sophie BIOLLUZ, Didier EISACK, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Billy MARQUET, Lucas PUGIN (à partir de 18h50), Aline MIZZI ;
SCIENTRIER : Patricia DÉAGE, Michel BRANTUS ;
Pouvoirs : 8
Absents excusés avec procuration : Dominique BRAND, Denise GÉRELLI-FORT, Laurent FAVRE, Séverine MILLOT-FEUGIER, André PUGIN, Régine RÉMILLON, Isabelle SAGE, Ludovic WISZNIEWSKI ;
Absentes excusées : Stéphanie LE MOAL, Nadège SAPORITO ;
Secrétaire de séance : Christophe AUGUSTIN.

DEL20231102_112 - Désignation d'un Secrétaire de séance, installation d'une nouvelle Conseillère communautaire et approbation du Procès-Verbal (PV) de la séance du Conseil du 04 octobre 2023

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

ANNEXE 1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et plus particulièrement l'article L5211-1 ;
VU l'article L273-10 du Code électoral ;
VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0044 du 19 juin 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S) à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020 ;
VU le courrier de démission de ses fonctions de Conseillère communautaire, daté du 03 octobre 2023 de Madame Élise RIONDEL, adressé à Monsieur le Président de la CCA&S et reçu le 05 octobre 2023 ;

CONSIDÉRANT le courrier de démission de Madame Élise RIONDEL, de son mandat de Conseillère municipale de NANGY, et par conséquent de Conseillère communautaire, adressé à Monsieur le Président de la CCA&S, et reçu le 05 octobre dernier ;

CONSIDERANT que lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ;

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée, qu'il a reçu lundi 05 octobre dernier, un courrier daté du 03 octobre 2023 de Madame Élise RIONDEL, l'informant de sa démission du Conseil communautaire.

Madame Nadège SAPORITO, qui a été appelée à siéger au sein du Conseil communautaire est excusée, car elle ne pouvait se joindre à la présente séance du Conseil.

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Président désigne ensuite Monsieur Christophe AUGUSTIN, Secrétaire de séance.

Il soumet ensuite au Conseil, le PV de la dernière séance du 04 octobre 2023, pour approbation.

Au vu du PV communiqué en annexe, le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le PV de la dernière séance du Conseil communautaire en date du 04 octobre 2023.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Christophe AUGUSTIN

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 10/11/2023
Publié, le 10/11/2023